

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT-GREFFE
DE LA JURIDICTION DE PROXIMITE

**Juridiction de Proximité d'Orléans
1ère à 4ème classe**

JUGEMENT AU FOND

JUGEMENT CONTRADICTOIRE

Audience du VINGT-SEPT JANVIER DEUX MIL QUINZE à QUATORZE HEURES ainsi
constituée :

PAR CES MOTIFS

La Juridiction de Proximité statuant en chambre du conseil en dernier ressort et par
jugement contradictoire article 411 al. 1 et 2 CPP à l'encontre de Monsieur
requérant ;

Sur l'action publique :

DECLARE la requête en incident contentieux recevable conformément aux dispositions
de l'article 530 du code de procédure pénale;

CONSTATE l'annulation du titre exécutoire délivré au Trésor Public par l'Officier du
Ministère Public;

DIT qu'il conviendra de convoquer Monsieur
prochaine audience utile;



la